



Face au fléau du harcèlement scolaire: que faire ? Et comment ?

Le suicide de Dinah, 14 ans, fin octobre, a rappelé les dangers du cyberharcèlement, angle mort du système scolaire. Comment désamorcer les conflits avant qu'il ne soit trop tard ? Mediapart a recueilli les témoignages de professionnels de l'éducation nationale, de parents d'élèves et de sociologues. « Des groupes sur WhatsApp ou Discord, des élèves qui posent nus, des vengeances entre ex... À certains endroits, c'est presque tous les jours », souffle Laurence Hopp. Ces dernières semaines, cette conseillère principale d'éducation (CPE) dans l'académie de Strasbourg apprenait que la fille d'une connaissance avait tenté de mettre fin à ses jours à la maison. « Elle m'a dit qu'elle était harcelée depuis deux ans et qu'elle n'en pouvait plus. Elle n'a trouvé aucune réponse satisfaisante, elle part dans le privé. »

Le 5 octobre dernier, le suicide de Dinah G. ans, a ému la France entière. Il y a quelques semaines, le parquet de Mulhouse annonçait ouvrir une enquête, mais la mère de la jeune fille l'assure : son acte aurait été l'épilogue tragique de deux années d'agressions verbales sans trêve.

Depuis début 2021, l'association Hugo, qui milite pour la création d'un délit de « harcèlement scolaire », a dénombré 18 suicides d'adolescents au total. Un phénomène d'autant plus inquiétant qu'il n'est que l'arbre qui cache la forêt, ce fléau touchant près de 700 adolescents, d'après les chiffres du ministère de l'éducation nationale. Insultes et moqueries répétées, humiliation publique ou virtuelle, divulgation de « nude » (photos de nus), photomontages pornographiques...

Ces agressions, la sociologue Gabrielle Richard, chercheuse associée à l'université de Paris-Est-Créteil, les qualifie d' « exponentielles », puisqu'elles s'infiltrent désormais dans les maisons et dans les chambres à toute heure du jour et de la nuit via les smartphones. Exit le soulagement de la sonnerie de fin de journée ; le cyberharcèlement ne dort jamais. Mais comment se saisir de ce phénomène si difficile à repérer

Parmi les affaires les plus marquantes, le CPE Yoland Rafougilet se souvient du cas d'une jeune fille victime de rumeurs sur l'île de La Réunion. « C'était la saison des pluies, elle était présente près d'un canal lorsqu'il a emporté deux garçons. Des jeunes du quartier ont commencé à l'accuser sur les réseaux sociaux, au point qu'elle soit identifiée comme celle qui avait tué les deux enfants. Ça a pris une telle ampleur que la police leur a conseillé de déménager. Nous l'avons accueillie en mille morceaux, et l'histoire a fini par se répandre aussi dans notre établissement... Nous avons dû travailler dur pour que ça s'arrête », se souvient le CPE, convaincu que tout est question « de timing »

« Les jeunes n'ont pas toujours conscience qu'ils sont en train de harceler. Au départ, c'est ce qu'on appelle du « moukatage », qui signifie « vanner » en créole. En temps normal, ça ne va pas très loin, mais ça peut dégénérer. S'ils ne font plus la part des choses, ça peut les dévorer », analyse l'homme, qui établit une réponse en trois temps. Primo « faire une bulle autour du jeune » en l'extirpant momentanément des réseaux sociaux. Secundo : faire prendre conscience aux harceleurs du mal qu'ils font. Tertio « Sanctionner s'il est déjà trop tard », poursuit Yoland Rafougilet, partisan d'une réaction collégiale et rapide pour enrayer le problème à la source.

Je leur ai dit qu'ils s'étaient comportés comme des connards

Nezha Bakkari, CPE

Mécaniquement, seules les histoires les plus bruyantes parviennent aux oreilles des personnels de l'éducation nationale. « Quand vous êtes le seul CPE pour 700 élèves, il



est impossible de tout voir. On ne peut pas couvrir toutes nos missions, et surtout celle-là, qui est pourtant fondamentale » , argue Laurence Hopp, qui conseille aux parents d'entretenir le lien avec leur enfant coûte que coûte. « Il faut qu'il ait confiance en vous pour venir vous voir quand ça ne va pas, même s'il a fait une bêtise. »

Inquiète des dérives potentielles de ce smartphone omniprésent et hypervigilante, Nezha Bakkari, responsable CPE du syndicat Unsa pour l'académie de Dijon, s'interdit de fermer les yeux sur la moindre alerte, au point de s'emporter parfois... « L'an dernier, un groupe d'élèves s'en était pris à un garçon. Ils ont tourné autour de lui et lui donnaient des petites tapes sur la nuque... Ça m'a pris beaucoup de temps, j'ai reçu tous les élèves et les témoins un par un, j'ai passé des coups de fil aux parents, et j'ai incendié les gamins qui ont fait ça » , raconte la CPE. Mais ce jour-là, sa langue a fourché. « Je leur ai dit qu'ils s'étaient comportés comme des connards. Parce que c'est comme ça que tout commence... On me l'a reproché » , se souvient la conseillère, qui croule sous les conflits de ce genre et se voit même contactée par les gendarmes deux ou trois fois par an à la suite des signalements.

« Aujourd'hui, je tire la sonnette d'alarme. C'est infernal. Je n'ai pas passé le concours pour ça » , lâche cette partisane de la coéducation, pour qui la responsabilité des parents est en jeu. Si elle assure ne pas diaboliser le smartphone, elle regrette une utilisation « irraisonnée » et rappelle souvent à qui veut bien l'entendre que les réseaux sociaux sont interdits aux moins de 13 ans... En vain.

Comme le rappelle le sociologue Arthur Vuattoux, ces réseaux si complexes n'ont évidemment pas que des mauvais côtés. « Nos études ont montré que certains jeunes peuvent y trouver des espaces de parole qu'ils ne trouvent pas dans leur établissement. Notamment pour les minorités sexuelles par exemple. Donc cela peut aussi constituer une vraie ressource en l'absence de ressources extérieures » , souligne le chercheur, maître de conférences à l'université Sorbonne-Paris-Nord. Mais en contrepartie, ce qui s'y dit ne s'oublie jamais.

« Dans une situation de cyberviolence, lorsque le mal est fait, il continue en ligne. C'est un peu comme s'il prenait vie par lui-même, même si la personne qui harcèle a cessé de le faire » , poursuit sa consœur Gabrielle Richard, convaincue de l'urgence d'une formation des élèves sur l'utilisation des réseaux et la protection des données.

« Des disputes de bac à sable... »

« Personne ne veut dire qu'on est largués par rapport au numérique, que ce soit l'Éducation nationale ou la société en général , abonde Rodrigo Arenas, de l'association de parents d'élèves FCPE . On s'est tous concentrés sur l'aspect commercial de l'outil. Les Gafam ont transformé les gamins en clients, sans se poser la question de la manière dont on les protège. »

Un phénomène potentiellement monstrueux en somme, que des CPE en sous-effectif, sans outil et parfois livrés à eux-mêmes peinent à enrayer. « En France, nous avons autant de politiques d'établissement que de chefs d'établissement , déplore Laurence Hopp. Ce sont eux qui impulsent la dynamique. Et il y a des gens qui sont dans le "pas de vague", parce qu'ils ont besoin d'avoir une bonne notation pour la mutation qui va suivre... C'est un gros problème, parce que, dans ce cas, ils ne feront rien remonter dans le logiciel destiné à signaler les incidents des établissements. »

Présidente de l'association Les Outsiders, qui dispense un accompagnement spécialisé aux familles et aux écoles en proie à des faits de harcèlement, Tiphaine Dugrand aussi jongle avec le déni. « Quand les familles nous appellent, c'est qu'elles ont épuisé tous les recours et qu'elles sont désemparées devant leur établissement, au mieux inefficace, au pire resté sourd aux appels à l'aide » , constate l'éducatrice spécialisée, à qui l'on a déjà répondu « On gère l'affaire dans l'établissement, ne vous inquiétez pas » « ce sont



des disputes de bac à sable... » Et quand l'un lui oppose l'argument du « rite de passage » un autre compare les cours d'école aux tranchées « À la guerre comme à la guerre. »

Au fil des ans, pourtant, en plus des numéros verts (3020 ou 3018), les plans anti-harcèlement se sont succédé. Actuel ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer a quant à lui développé le dispositif « pHARe » , qui comprend un programme d'actions « clé en main » testé dans six académies depuis 2019. Dans les grandes lignes, ce dernier prévoit la mise en place de référents anti-harcèlement dans chaque académie, et d'élèves « ambassadeurs » dans les établissements. Il comporte également un volet formation pour les professionnels de l'éducation ou encore l'interdiction du téléphone au collège... Des actions censées avoir été généralisées à l'ensemble du territoire dès la rentrée 2021.

Absence de diversité et stéréotypes dans les manuels scolaires.

« Sur le papier, les choses vont dans le bon sens , reconnaît Sophie Vénéitay, du Snes-FSU, principal syndicat du secondaire. Mais nous sommes à la fin du premier trimestre et, pour l'instant, ce n'est pas arrivé dans les établissements. »

Impossible de juger sur pièces, donc. Seule certitude : le sujet du harcèlement à l'école n'est plus tabou. Aujourd'hui, des interlocuteurs sont mobilisables, des référents nommés et les discriminations abordées... « On fait même des concours d'affiche sourit la sociologue Gabrielle Richard. Le mot "harcèlement" est prononcé souvent. Le problème, c'est que l'Éducation nationale envoie des messages contradictoires aux élèves. Finalement, est-ce que ces violences ne seraient pas systémiques et cautionnées » , questionne la chercheuse, spécialiste du cyberharcèlement et des questions LGBT à l'école.

En ligne de mire, Gabrielle Richard vise les images véhiculées par les manuels scolaires, l'absence de diversité, et pointe les impasses de l'institution. « Dans leur formation initiale, les personnels enseignants et éducatifs se font raconter une belle fable selon laquelle l'école est le lieu où les rapports de pouvoir sont aplanis et où il est possible de dépasser les limites de notre classe sociale. » Un discours qui empêcherait de prendre ces problèmes à bras-le-corps.

« Nos élèves minoritaires ont des expériences scolaires plus difficiles... Je pense que l'école est violente, et cela passe par des représentations ou par l'absence de représentations dans les contenus scolaires. Par exemple, le sujet de l'identité sexuelle n'est pas considéré comme légitime. Or ces messages peuvent être violents sur un plan symbolique et encourager la violence entre élèves » , argumente-t-elle, rappelant notamment les insultes lesbophobes subies par la jeune Dinah.

Pour l'enseignant Rémy Sirvent, de l'Unsa, c'est la violence de la société tout entière qui transpire dans ces comportements de rejet. « Le racisme, la xénophobie, la haine anti-LGBT sont des données validées par le monde des adultes. Certains candidats tiennent ce discours sans être marginalisés par le monde médiatique. La suite logique, c'est que des ados s'en emparent. On n'est pas dans un monde d'une fraternité inouïe, et l'école n'est pas une forteresse imprenable » , ajoute le militant, qui écume les académies de France depuis le printemps dernier pour dispenser des formations aux enseignants volontaires sur le sujet de la haine anti-LGBT.

Mais il en est conscient, « la bonne volonté ne suffira pas. Il faut des formations collectives. Il faut que tous les adultes, quelle que soit leur discipline, puissent véhiculer un même discours de refus de la haine de l'autre. Mais cela demandera des moyens considérables, et donc des choix politiques » , conclut-il. Car « une série de dispositifs, ça ne fait pas un système » , résume encore Rodrigo Arenas, de la FCPE. Il faudra aller au-delà de quelques vade-mecum et référents éparpillés. D'ici là, combien de Dinah, de Chanel ou de Luna

